

**LE CONSEIL COMMUNAL,
LA MUNICIPALITÉ ET
LA POPULATION D'ECLÉPENS**

ont le pénible devoir de faire part
du décès de

**Monsieur
Alfred CHOLLY**

*Municipal de 1971 à 1985 et
Syndic de 1986 à 1997.*

Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité.